

durs coups à des adversaires. Mais il sut toujours distinguer avec grand soin entre l'erreur et la personne, ménageant celle-ci et frappant impitoyablement celle-là.

Si de la philosophie nous passons à la littérature, nous trouvons dans M. Pelletier un talent remarquable, avec tout ce qu'il faut pour assurer le succès: abondance des idées, imagination brillante, rare facilité d'expression. Son style était toujours élégant et soigné. Toutefois dans plusieurs de ses écrits, ses périodes un peu longues quoique toujours arrondies, étaient quelquefois à la phrase un peu de la clarté désirable. Il n'a jamais écrit de livre. Ses occupations incessantes dans l'enseignement et ses infirmités ne lui en ont jamais laissé le temps. Il se contentait d'écrire sur des questions de circonstance et d'actualité. Ses premiers écrits datent de 1829. Il était alors clerc-notaire à Kamouraska. La Chambre d'Assemblée du B. C. était saisie d'un projet de loi sur les fabriques. La plupart des clauses étaient dictées par un fort mauvais esprit. Dans une suite d'articles publiés dans les journaux du temps, M. Pelletier, aidé de son ami M. Delage, porta de rudes coups à ce malencontreux projet et à l'esprit qui l'avait inspiré. Ces écrits eurent sans doute leur bonne part d'influence dans le renvoi du projet en question, et le mépris qui couvrit ses auteurs.

Il n'écrivait pas seulement en prose, il faisait aussi des vers. Il serait difficile de qualifier son genre, puisqu'il fit d'excellentes pièces pleines de verve et d'inspiration dans le genre lyrique et le genre héroï-comique. Il composa toujours lui-même des chants de circonstances pour les solennités littéraires dans les collèges dont il était chargé. Ils étaient remarquables par l'à-propos et la délicatesse du sentiment. Il fit aussi quelques cantiques. Les élèves de Ste. Anne aiment encore à chanter :

O Saint modèle,
Patron de nos beaux jours, etc.,

composé en l'honneur de St. Louis de Gonzague.

Dans le genre héroï-comique, il a écrit deux pièces remarquables, la *Charliboyade* et *Malec*. Cette dernière est encore inédite. La *Charliboyade* a été publiée sous le nom seul de M. le Notaire Martin de St. Paschal, mais M. Pelletier y a eu sa grande part de travail et de mérite. Elle est de 1829. Ils étaient alors tous deux clerc-notaires à Kamouraska. Une assemblée de marguilliers fut l'incident qui mit nos deux jeunes poètes en verve.

Le poème intitulé *Malec*, du nom du héros qui en fut le sujet, est une vengeance de poète tiré par l'auteur contre un vieux cheval de collège qui eut un jour la fantaisie de prendre le mors aux dents et d'exposer la vie de l'auteur et d'un ami qui l'accompagnait, tantôt à travers les souches, tantôt frisant les bords d'un précipice, tantôt traversant à la vive course un pont long et étroit, jusqu'à ce qu'enfin le coursier beaucoup trop fougueux pour son âge s'arrêta malgré lui sur une charge de bois qu'il voulait dévancer sans même prendre la peine de s'écarter de son chemin. De retour à la maison, l'auteur voulut se dédommager des trop vives émotions de sa promenade par plusieurs centaines de bons vers qui ne lui coûtèrent d'autre travail que la peine de les écrire.

Ces deux pièces renferment un grand nombre de vers que Boileau et Gresset n'auraient pas dédaignés.

On ferait un beau livre de tout ce qu'il a écrit. Ce volume paraissant sous le titre de *mélanges* ouvrirait également bien ses pages à des écrits variés pour le fonds comme pour la forme, tel que notre ami a eu le talent d'en faire pendant sa longue carrière, sur tant de sujets divers. Cette compilation aurait sans doute ses difficultés, vu que l'auteur a probablement laissé

peu de manuscrits. Il faudrait les chercher dans les journaux qu'il favorisait de sa collaboration. Mais avec un peu de soin et de patience, on pourrait assez facilement recueillir ce qu'il a publié de plus remarquable. Quant aux pièces légères et de circonstance, composées pour les séances littéraires qui courent toujours les travaux de l'année scolaire dans nos collèges, on peut croire que la plupart des élèves qui ont figuré dans ces solennités les ont soigneusement conservés. Ils seraient sans doute fort heureux de répondre à l'appel qui leur serait fait de les communiquer à l'ami patient et dévoué qui se chargerait de ce travail. Peut-être nous faisons-nous illusion. Mais nous osons croire que les anciens élèves de M. Pelletier et ses nombreux amis, ne refuseraient pas de prendre part à une souscription ouverte dans ce but. Dans un temps comme celui-ci, où notre littérature canadienne reçoit partout un si vif encouragement, par la publication de trois revues, un bon choix de ses écrits ne déparerait pas la collection déjà fort importante de nos meilleures plumes.

Gazette des Campagnes

Pendant les dernières années de sa vie, M. Pelletier employait une partie du temps que lui laissaient ses souffrances presque continuelles dans un autre genre de travail. L'étonnante activité de son esprit ne lui laissait aucun repos. Plusieurs journaux voulurent l'avoir pour collaborateur. Celui où il travailla le plus longtemps et avec le plus d'assiduité, parcequ'il était le fils de son dévouement à la classe agricole qu'il affectionnait davantage, fut la *Gazette des Campagnes, journal du cultivateur et du colon*. Fondé d'abord par M. Emile Dumais de Kamouraska vers la fin de 1861, ce journal ne put vivre que trois mois. Notre ami qui l'avait puissamment encouragé de sa collaboration et dirigé de ses conseils, voyait avec chagrin cette publication, accueillie déjà du public avec une faveur marquée tomber sitôt. Il fit donc un effort suprême pour la ressusciter, aidé de quelques amis dévoués comme lui. M. Dumais cédant à la force des circonstances, fut content de trouver un imprimeur qui se chargeât de remplir les promesses de son prospectus et les engagements qui le liaient envers le public. La *Gazette des Campagnes* fut donc installée à Ste. Anne, dans l'école même d'Agriculture, sous le patronage de laquelle le Collège consentit à la placer. La rédaction de la partie agricole depuis cette époque se fit toujours à Ste. Anne, et celle de la Quinzaine à la Pointe-Lévis. Ceux qui ont fondé des établissements de cette nature savent tout ce qu'il en coûte de trouble, souvent de déboires, et toujours de sacrifices de toute sorte, quand on n'a d'autre monnaie à mettre au jeu que la bonne volonté, pour installer un matériel d'imprimerie, et organiser une administration capable d'inspirer confiance. Tout cela M. Pelletier l'a fait avec un rare bonheur. L'imprimerie fut installée dans d'excellentes conditions, et le corps administratif de la *Gazette* fut constitué par un acte notarié le 7 avril 1862. Il en avait lui-même rédigé toutes les clauses avec le plus grand soin.

Il trouva sans doute beaucoup d'amis puissants et dévoués qui le secondèrent avec un grand zèle. Mais à lui seul le mérite d'avoir su intéresser en faveur de son œuvre tous ceux dont le concours lui était nécessaire. Il alla même jusqu'à faire au clergé un appel chaleureux en faveur de la *Gazette*. Dans sa circulaire du mois d'avril 1862, il s'exprimait ainsi :
" Plus que jamais l'oubli, le mépris et le sacrifice des principes, règnent par tout le monde aujourd'hui ; et ce mal profond est loin, hélas, d'être étranger à notre société canadienne, soit à la campagne, soit à la ville. Au journalisme et à quelques mauvaises écoles littéraires et politiques est dû ce malheur. C'est donc au journalisme fidèle avant tout et en tout aux